

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Compte-rendu Réunion Comité de direction du 10 avril 2024

Présents :

- Laurent BOISSADY, *Président*
- Antoine BARATÉ, *Cadre technique*
- Roxane GIRY, *Secrétaire générale*
- Enki SOUILLOT, *Responsable championnat de France*
- François BERTRAND, *Trésorier adjoint*
- Thierry KOWALSKI, *Trésorier*
- Adeline MAGI, *Invitée*
- Matthieu CHARTIER, *Com. Compétition*
- Corentin POTHET, *Com. Matériel*
- Vivien PERRIN-CONFORT, *Vice-président*
- Nel MIRCOVICH, *Représentant de la Com. Jeune*
- Nathan SOPP-SOPP, *Représentant de la Com. Jeune*

Excusés :

- Hervé PETIT-BARAT, *Com. Compétition*
- Robert DENIS, *Président d'honneur*
- Marion BOUCROT, *Com. Communication*

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Ordre du jour

1. Bilan de la commission jeunes	3
2. Bilan de la commission sportive	3
3. Retour sur le groupe de travail sur les statuts et le règlement intérieur	4
4. Retour projet de club	5
5. Evolution commission matérielle	6
6. Dates AG ordinaire et extraordinaire	6
7. Divers	7
8. Ordre du jour du prochain CODIR :	7

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

1. Bilan de la commission jeunes

Nel et Nathan ont représenté la commission jeunes auprès des membres du Comité de direction. Ils nous ont présenté un design pour une manchette, en rappel avec la Première Compagnie. Ils souhaitent créer des accessoires (manchettes, vestes, sweats) pour compléter la tenue de club. Pour le moment, ce projet est à destination des jeunes de l'ETAG. Nous discuterons de l'expansion de ce projet quand il sera finalisé.

Les jeunes qui constituent cette commission sont invités à faire part de leurs idées, afin de créer un budget autour de ce projet que le Comité de direction soutient et le mettra aux votes lors d'un prochain ordre du jour.

Enki et François, ayant travaillé sur le merchandising du club, peuvent être contactés si besoin. Roxane se tient à la disposition de la commission pour toutes demandes.

La commission a mis en place une séance de renforcement physique (footing), le dimanche matin. Cette activité a été proposée aux jeunes de l'ETAG, et est ouverte à qui veut s'y joindre.

La commission veut organiser des activités de cohésion. Pour cela, elle demande la présence d'un accompagnateur, représentant le club.

2. Bilan de la commission sportive

La commission a fait quelques remarques : la communication des créneaux du terrain extérieur s'est faite trop tard ; besoin d'éclairage d'appoint sur le petit terrain : achat de nouveaux spots (nous nous sommes fait voler 3 des 6 spots de l'année dernière).

Ces nouveaux spots seront rangés dans l'armoire basse, afin qu'ils ne soient pas à la vue de tous les archers passants. Ils ne seront accessibles que pour les entraîneurs du club.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Un sondage pour les cours de l'année prochaine a été diffusé il y a quelques semaines, afin d'établir les besoins des archers du club pour l'année à venir.

Nous espérons 70% de réponses, nous sommes à 55%.

Plusieurs remarques sont remontées avec ce sondage : la volonté de création d'un collectif poulie, les entraîneurs proposent des stages/ interventions périodiques pour répondre à cette demande. Les fiches de séance doivent être plus diffusées/communiquées, notamment pour le futur groupe compétiteur (actuellement groupes compétiteurs et performances).

La gestion des inscriptions des équipes se fera par Roxane, via le mail du club. La gestion des inscriptions en compétitions individuelles se fera par le site du club, pour les jeunes, Floris s'en occupe. Les adultes sont autonomes.

Roxane s'occupe de réunir les arcs non rendus de l'année dernière.

Le comité de direction a validé la location d'un van pour emmener les jeunes au TRJ, à Chaponost. Budget estimé à environ 400€. Enki s'occupe de cette réservation.

3. Retour sur le groupe de travail sur les statuts et le règlement intérieur

Pour créer les statuts, Vivien s'est inspiré des statuts de la FFTA.

Il nous faut définir un nouveau siège social, Vivien s'occupe de demander à La maison des associations si il est possible de l'établir chez eux. Sinon, il nous faut trouver une boîte postale sur Grenoble.

Le bureau est constitué du Président, d'un vice-président, du Trésorier et d'un Secrétaire au minimum, il peut être élargi avec un adjoint pour les postes de secrétaires et trésorier.

Le corum est le nombre minimum de licenciés à atteindre pour voter lors de l'AG, nous l'avons définie à 20% des licenciés de l'année sportive écoulée pour les prochains statuts. Il n'est donc pas applicable pour ces deux assemblées.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Le document sur lequel Vivien et Adeline ont travaillé, sera partagé à tous, pour relecture et correction.

[STATUTS GRENOBLE 2024.v2.docx](#)

[reglement_interieur_premiere_compagnie - v3.doc](#)

Le règlement intérieur sera voté lors de l'AG. Il sera donc communiqué en amont, pour sa lecture auprès des licenciés au même titre que les nouveaux statuts.

4. Retour projet de club

Rôles :

Il nous faut définir des actions par chaque rôle, afin de pouvoir les présenter à l'AG, et que chaque adhérent puisse connaître les missions de chaque membre du Comité directeur.

Une communication plus assidue, et de la part de tous les membres du Comité directeur, est demandée, afin que les informations soient à la connaissance de tous.

La proposition de création de mail pour chacune des commissions a été soumise. Ainsi que la création d'un organigramme et d'une charte de fonctionnement. Enki et François se chargent de ces missions avec l'aide de Vivien qui s'est également proposé.

Subventions ANS , ANS emploi et PSF :

Antoine a commencé l'écriture de la subvention et des budgets qui l'accompagnent. Elle s'appuie sur l'accompagnement des jeunes en TAE, et sur la proposition de cours encadrés pour tous les adultes. La rédaction et l'envoi de ces dossiers doit être fait avant le 23/04 à midi.

Il restera ensuite le plan emploi à rédiger avant le 13 mai prochain, validé par le Comité Directeur.

Compétitions saison 2024-2025 :

Vivien et Hervé (si celui-ci l'accepte) s'occupent de proposer des dates pour l'organisation d'un concours qualificatif en salle pour la saison prochaine (il a été réservé sur le calendrier fédéral les dates du 14 et 15 décembre 2024 pour l'instant). Au moment où ce compte rendu est écrit, Vivien a aussi proposé sur

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

le Discord de savoir si nous souhaitons organiser le championnat régional en salle en 2025. Reste à définir rapidement si nous souhaitons étendre notre implication sur ce type de compétition pour la saison prochaine.

Vivien se charge également de voir avec la ville les disponibilités des salles (Halle Clémenceau, Reyniès Bayard, Europole que nous connaissons déjà et éventuellement le Palais des sport dans le cadre du régional sur 40 cibles)

5. Evolution commission matérielle

Enki souhaite reprendre la commission matérielle en vue de l'année prochaine. Pour cela il a besoin d'une équipe : Antoine, Thierry et François ont été désignés. Corentin et Hervé se sont portés volontaires pour apporter leurs aides.

6. Dates AG ordinaire et extraordinaire

Nous avons décidé de la date de la prochaine Assemblée générale : le vendredi 28 juin. Nous organiserons l'AG ordinaire et extraordinaire le même jour. Si nous maintenons cette date, elle aura lieu comme d'habitude à la salle. Si nous voulons organiser l'AG à la Maison Des Associations. Une nouvelle date est proposée : le **vendredi 5 juillet**. Elle est à **confirmer rapidement**.

Laurent s'occupe de rédiger le document pour lancer les invitations pour les deux assemblées.

Nous joindrons à l'invitation une proposition de règlement intérieur et les nouveaux statuts, pour qu'ils soient voté lors de cette assemblée. Ce jour-là sera aussi votée la liste des membres qui constitueront le comité directeur pour les saisons 2025-2028. Nous demanderons, en amont de l'envoi de l'invitation, la liste des candidats souhaitant rester dans le futur comité directeur et pourrons l'étendre auprès de nouveaux candidats selon les besoins de l'organisation.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

7. Divers

- a. Nous acceptons la demande de Lou DEYMONAZ, pour son report de licence. Nous demandons juste le paiement de sa licence auprès de la FFTA pour la saison 2025.
- b. L'achat de nouveaux disques de coupe tube a été accepté. Thierry s'en occupe.
- c. Les achats de plumes et distinctions de pass'arc ont été validés. Matthieu s'en charge avec l'aide de Thierry.
- d. La vidéo du CDF 24 réalisée par les étudiants en informatique a été déposée sur le drive. Elle est accessible dans la rubrique CDF2024 - Communication. **(mettre le lien pour y accéder)**
- e. Changement horaire du jeudi progression avec Corentin, de 19h à 20h30 (à la place de 20h30-22h)
- f. Une nouvelle commande de maillot de club sera lancée. Roxane a répertorié tous les manquants. Laurent s'occupe de passer la commande.
- g. Une présentation d'un nouveau pied de page a été faite. Elle est en vigueur sur ce document.

Les autres points présents sur l'ordre du jour n'ont pas été abordés en bon et dû forme. Ils seront traités au prochain CODIR dont voici l'ordre du jour.

8. Ordre du jour du prochain CODIR :

Le 22 mai Maisons des associations 19H.

- AG (documents à finaliser avant envoi), liste du futur comité directeur et ouverture à candidature sur CV et lettre de motivation (à étudier lors du CODIR suivant avant l'AG).
- Tarifications 2024-25 à proposer à l'AG
- Proposition de planning de cours pour la rentrée 2025 (en reprenant les infos du sondage), répartition des entraîneurs bénévoles et définir les heures d'intervention d'Antoine et de Sylvain.
- Contrat archerie partenaire pour 2025-28 (proposition à l'étude par Laurent)

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

- Ciblerie (vente partielle) / local de stockage (Solution à trouver fonctionnelle et pérenne dans le temps)

La Secrétaire, Mme. Roxane GIRY

Le Président, M. Laurent BOISSADY

Signature :

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88

